

Caisse de compensation du canton du Jura (assurance-maladie)

Contact



Adresses

Caisse de compensation du canton du Jura (assurance-maladie)
Case postale 368
Rue Bel-Air 3
2350 Saignelégier



Mail

mail@ccju.ch



Téléphone

032 952 11 11



Site

<http://www.caisseavsjura.ch/>



Fax

032 952 11 01



Horaires

Lundi à jeudi de 8h15 - 11h45 et de 13h30 - 17h00
Vendredi de 8h15 - 11h45 et de 13h30 - 16h30.

Informations complémentaires

Statut juridique

Institution autonome de droit public

réduction de leurs primes de l'assurance-maladie obligatoire des soins.

Population concernée

Toute personne de condition économique modeste soumise à l'assurance-maladie obligatoire des soins.

Prestations

- réduction des primes d'assurance maladie obligatoire des soins des personnes de condition économique modeste;
- réduction des primes d'assurance maladie obligatoire des soins des personnes de condition économique moyenne, uniquement pour les enfants à charge.
- réduction des primes d'assurance-maladie obligatoire des soins des bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS/AI jusqu'à concurrence de la prime la moins élevée en tiers payant proposée par les assureurs maladie dans le canton du Jura;
- réduction intégrale des primes d'assurance-maladie obligatoire des soins des bénéficiaires d'aide sociale jusqu'à concurrence de la prime la moins élevée en tiers payant proposée par les assureurs maladie dans le canton du Jura.

Rayon géographique

Canton du Jura

Procédure d'admission

Se procurer le formulaire de demande auprès de l'agence communale AVS de son lieu de domicile ou se renseigner directement auprès de la Caisse de compensation du canton du Jura.

Buts

La Caisse de compensation du canton du Jura est chargée de l'application de certaines tâches liées à la Loi sur l'assurance-maladie (LAMal). La LAMal prévoit que les personnes de condition économique modeste bénéficient de

GSR - Guide social romand - www.guidesocial.ch

Les données contenues dans cette fiche sont mises à jour régulièrement grâce à la contribution de l'organisme sus-mentionné.

Merci de nous signaler les éventuelles modifications : gsr@artias.ch